Belgian
Asset Managers
Association

Communiqué de Presse

COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA

BEAMA: chiffres indicatifs secteur des OPC 1er trimestre 2009

Les fonds d'actions sur le marché belge connaissent un quasi-statu quo. Au cours du premier trimestre de 2009, ils enregistrent même des souscriptions nettes légèrement positives, traduisant ainsi les premiers signes de possibles attentes positives des investisseurs pour la suite de 2009. Les faibles taux d'intérêt peuvent également annoncer les prémices d'un revirement et constituer un incitant à investir dans des fonds d'actions.

Les fonds à revenu fixe sur le marché belge enregistrent une baisse de leur actif net ainsi que des remboursements nets. Au cours des premiers mois de 2009, la croissance de l'épargne des ménages et le glissement des investissements vers des produits inscrits au bilan des banques sont encore surtout venus conforter les dépôts sur les comptes d'épargne.

La part des fonds avec protection de capital sur le marché belge a dépassé les 30%, soit le niveau le plus élevé jamais atteint. Avec un montant de près de 34 milliards d'EUR, ils représentent la principale catégorie de fonds commercialisés en Belgique. Grâce à eux, les investisseurs belges sont relativement plus à l'abri des baisses de cours que dans d'autres pays où l'importance relative de ces produits est moindre.

Une récente enquête de BEAMA[1] indique qu'**au cours du premier trimestre de 2009**, les **actifs nets** commercialisés en Belgique **de fonds de placement ont chuté de plus de € 7,60 milliards (- 6,4%)**. Au 31 mars 2009, leur encours total atteignait pratiquement € 112 milliards.

[1] Les résultats de l'enquête couvrent 85% de l'encours commercialisé en Belgique des fonds de placement. Par 'marché belge', nous entendons l'actif net de fonds de placement de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Le terme fonds (de placement) renvoie aux OPC (Organismes de placement collectif).

Marina De Moerlooze, Director Communication | Rue d'Arlon 82 • B-1040 Bruxelles
T + 32 2 507 69 99 | F + 32 2 888 68 11 | M + 32 495 59 69 99 | mm@febelfin.be | http://www.febelfin.be

Les fonds de droit belge demeurent pratiquement constants. Selon les estimations, leur actif net total atteignait à la fin du premier trimestre de l'année € 94 milliards, ce qui porte leur part sur le marché total des fonds en Belgique à 75%.

L'évolution du marché est d'une part influencée par les fluctuations sur les marchés financiers (évolution des cours) et d'autre part par les nouveaux remboursements ou souscriptions nets. **Au cours du premier trimestre de 2009, les remboursements nets** dans le secteur se chiffraient à **€ 5,85 milliards**. Ce chiffre est supérieur au montant des remboursements nets tant au cours du troisième que du quatrième trimestre de 2008, lesquels atteignaient dans les deux cas € 4 milliards.

Dans le groupe des fonds à revenu fixe, les actifs en Belgique des **fonds obligataires et des fonds monétaires ont baissé** au cours du premier trimestre de 2009 de 4,5%, € 3,2 milliards étant imputables à des sorties nettes.

Au cours du premier trimestre de 2009, l'encours commercialisé en Belgique des **fonds à revenu variable** (les fonds d'actions, les fonds avec protection de capital, les fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension et les fonds immobiliers) a connu un **recul** de pratiquement 7,2%, dont € 2,7 milliards représentés par les remboursements nets. Les fonds avec protection de capital ont baissé de 3% et les OPC mixtes de presque 22%.

L'actif net des **fonds d'épargne-pension** a diminué au cours du premier trimestre de 4,5%, ce qui est exclusivement imputable à des baisses de cours des titres en portefeuille. Les souscriptions ont atteint € 153 millions, tandis que les remboursements se chiffraient à € 85 millions, ce qui correspond à des **souscriptions nettes positives** de € 68 millions.

L'investisseur particulier maintient donc sa confiance dans ce troisième pilier des fonds d'épargne-pension. Sur l'ensemble de l'année 2008, les souscriptions ont été de € 240 millions supérieures aux remboursements.

Les chiffres belges suivent les mêmes tendances que celles observées au **niveau européen**, avec un recul des actifs nets résultant à la fois des remboursements nets et des baisses de cours durant le premier trimestre de 2009.

15/05/2009

Le Comité de Direction de BEAMA

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
Member of Febelfin
Rue d'Arlon 82
1040 Bruxelles
Tél: + 32 2 507 68 77
Fax: + 32 2 507 69 79

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constituantes sont l'Association belge des banques(créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL, auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils proposent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération suit les tendances et évolutions et aide ses membres à adopter la position qui convient. Avec eux, Febelfin oeuvre, par des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.